



Chargé(e) de mission Paysage et aménagement

Contexte :

Situé au cœur de la Région Grand Est, le parc naturel régional de Lorraine couvre un territoire de 182 communes, reconnues pour leur intérêt paysager, naturel et patrimonial.

Un des enjeux du Parc de Lorraine est de maintenir l'attractivité du territoire en conciliant la qualité de vie des habitants et la préservation de nos patrimoines naturels et bâtis. Cela implique d'intégrer dans les outils de planification, les projets ou procédures d'aménagement du territoire, la nécessité de préservation des unités paysagères, des espaces naturels et agricoles, ainsi qu'une gestion économe de l'espace.

L'action du Parc vise à s'assurer de la compatibilité des projets d'aménagement et d'infrastructure avec les enjeux de la charte du Parc et de rechercher la qualité environnementale paysagère et architecturale dans chaque projet d'infrastructure ou de construction.

Dans le cadre du développement de ses activités, le Parc naturel régional de Lorraine recrute son(sa) chargé(e) de mission Paysage et aménagement.

Le/la chargé(e) de mission Paysage et aménagement exerce un métier d'élaboration stratégique, d'expertise et d'animation au service de la mise en œuvre du projet de territoire du Parc.

Il a en charge la conception, la mise en place et le suivi d'actions visant au développement durable du territoire dans les domaines du paysage, des aménagements et des infrastructures.

Missions :

Protection et valorisation des paysages patrimoniaux et des structures paysagères du Parc :

- Accompagner les collectivités et acteurs du territoire pour la préservation et la valorisation des structures paysagères dans leurs projets d'aménagements,
- Elaborer ou accompagner la réalisation des plans paysages et des chartes paysagères, pour le compte des collectivités,
- Concevoir ou participer à l'élaboration de documents techniques, de supports et d'animations et évènements sur le thème du paysage (ex : plateforme web de bourse aux vergers),
- Produire et diffuser de l'information, organiser des formations ou des réunions de sensibilisation sur le thème du paysage,
- Coordonner les actions, définir un cadre d'intervention et élaborer des programmes d'action permettant d'agir sur le paysage (observatoire des paysages, aménagement de points de vue et de belvédères...),
- Veiller à la cohérence des différentes démarches paysagères et outils de protection du paysage sur le territoire du Parc,
- Assister les autres chargés de mission du PnrL pour la prise en compte des aspects paysagers dans les dossiers qu'ils conduisent.

Prise en compte de la qualité des paysages dans les projets d'aménagement :

- Apporter un avis technique paysager et écologique et assurer un appui à la maîtrise d'ouvrage dans les projets d'aménagement des espaces publics et privés identifiés dans le cadre d'opérations spécifiques (sentiers - abords d'équipements touristiques- végétalisation écologique des villages, ...),
- Définir une stratégie de mise en œuvre d'actions visant à une sensibilisation des communes

- aux techniques d'aménagements et de gestion paysagères et écologiques des espaces publics,
- Assister les collectivités en termes de conseil et d'ingénierie pour les études et la conception de projets d'aménagement et le cas échéant assurer la maîtrise d'ouvrage déléguée pour le compte de communes rurales.

Aménagement du territoire, paysage et infrastructures :

- Traduire les orientations de la Charte en matière de paysage dans les projets ou procédures d'aménagement du territoire : infrastructures, ICPE, carrières, aménagements fonciers, documents d'urbanisme, ...
- Participer à la rédaction des avis sur les dossiers concernant les équipements et infrastructures linéaires et ponctuelles, conseiller les bureaux d'études et pétitionnaires quant aux possibilités de supprimer sinon de réduire les nuisances qui sont susceptibles de créer leurs équipements sur le Paysage,
- Coordonner les avis sur les équipements et infrastructures linéaires et ponctuelles tant sur le volet environnemental que paysager.

Le/la chargé(e) de mission assure par ailleurs les missions générales suivantes :

- Réaliser une veille technique et réglementaire dans son domaine de compétence,
- Participer à la préparation des instances du syndicat mixte (comité syndical, commission technique) et notamment rédiger les rapports en relation avec son champ d'activité.

Profil :

Connaissances et expériences requises pour le poste :

- Capacité d'analyse du paysage à différentes échelles (grand paysage, perceptions visuelles, micro-paysages ...),
- Techniques d'aménagement paysagers et écologiques – génie végétal,
- Procédures d'évaluation environnementale sur les projets d'aménagement et d'infrastructures,
- Réglementation urbanisme/paysage/environnement/aménagements,
- Connaissance dans le domaine de la biodiversité et des milieux naturels,
- Connaissances appréciées en matière d'infrastructures d'énergies renouvelables,
- Conduite de projets en lien avec des partenaires,
- Appui à la maîtrise d'ouvrage (mise en œuvre / définition d'objectifs et de moyens / suivi d'opération et de chantier) et le cas échéant maîtrise d'ouvrage déléguée,
- Animation de groupe de travail et conduite de réunion,
- Montage de dossiers / recherche de financements,
- Fonctionnement des collectivités territoriales,
- Réalisation de diagnostics / cahier des charges,
- Maîtrise ou connaissance d'outils cartographique SIG (Qgis ou ArcGis).

Aptitudes et qualités requises pour le poste :

Argumentation, être force de proposition, pédagogie, capacités relationnelles et rédactionnelles, travail en équipe, disponibilité, prise de parole en public.

Qualification(s) et/ou diplôme(s) souhaité(s) : Niveau bac + 5 dans le domaine du paysage ou dans le domaine de l'aménagement du territoire (avec des connaissances approfondies en matière de paysage et d'aménagement de l'espace).

Informations complémentaires :

Poste à pourvoir dès que possible.

Permis B requis.

Poste ouvert aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale et aux contractuels, sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté (CDD 1 an, renouvelable).

Poste de Catégorie A au grade d'Attaché Territorial. Rémunération selon grille indiciaire des Attachés territoriaux + régime indemnitaire.

Durée hebdomadaire du travail : 39h/semaine avec RTT.

Adhésion au Comité National d'Action Sociale.

Possibilité de télétravailler.

Poste basé à Pont-À-Mousson avec déplacements fréquents sur le territoire du Parc naturel régional de Lorraine.

Candidatures (lettre de motivation et C.V. détaillé) à adresser **avant le 15 février 2023** à :

Monsieur le Président du Parc naturel régional de Lorraine, de préférence par courriel à julie.dichiara@pnr-lorraine.com

Ou par courrier à l'adresse suivante :

Monsieur le Président du Parc naturel régional Lorraine

Maison du Parc – 1 rue du Quai

CS80035

54702 PONT-A-MOUSSON Cedex